

Mommenheim, le 08 juin 2023.

**MAIRIE
DE
MOMMENHEIM**

**CONVOCAION A UNE
REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL**


Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convoquer à la réunion du Conseil Municipal.

La séance se tiendra le :

**Mardi 13 juin 2023 à 20h00
en la mairie de Mommenheim, salle des Conseils.**

Le Maire,



Francis WOLF

ORDRE DU JOUR

1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le Conseil sera appelé à procéder à la désignation du secrétaire de la séance.

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 MAI 2023

Le Conseil sera appelé à valider le procès-verbal de la séance du Conseil du 09 mai 2023.

3. CONVENTION PORTANT SUR L'EXPERTISE ET L'ENTRETIEN DES POINTS D'EAU INCENDIE (PEI) PUBLICS PARTICIPANT A LA DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE (DECI) ENTRE LE SDEA ET LA COMMUNE.

Le Conseil sera appelé à valider la convention entre le SDEA et la commune portant sur le contrôle et l'expertise des PEI de la commune,

4. CONVENTION D'APPUI A LA CONDUITE DE L'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE DU PROJET D'EXTENSION DE LA PLATEFORME LOGISTIQUE DE FM FRANCE.

Le Conseil sera appelé à valider la convention entre la commune et l'ATIP portant sur l'évaluation environnementale à réaliser dans le cadre du projet d'extension de site FM Logistics de la commune.

5. CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICES INFORMATIQUES POUR L'EXERCICE DE COMPETENCES COMMUNALES PAR LES SERVICES DE LA CAH.

Le Conseil sera appelé à valider la convention entre la commune et la CAH portant sur les prestations informatiques

6. MODALITES DE SUBVENTIONS AUX STRUCTURES « PETITE ENFANCE ».

Le Conseil sera appelé à fixer les modalités de subventions communales aux associations de la « Petite enfance ».

7. SUBVENTION A UNE MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES (MAM)

Le Conseil sera appelé à statuer sur une demande de subvention formulée par une MAM de la commune.

8. SUBVENTIONS COMMUNALES 2023 AUX ASSOCIATIONS MEMBRES DE L'OMSCL POUR L'ANNEE 2023.

Le Conseil sera appelé à fixer les montants et modalités d'allocation de subventions communales aux associations membres de l'OMSCL.

9. COMPTE-RENDU ANNUEL 2022 DE CONCESSION DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE.

Le Conseil prendra acte de la communication dudit compte-rendu.

10. DIVERS